



**Port-Daniel-
Gascons**

UN MEILLEUR AVENIR POUR TOUS

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DU ROCHER-PERCÉ
MUNICIPALITÉ DE PORT-DANIEL-GASCONS**

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée, secrétaire-trésorière adjointe de la susdite municipalité :

Qu'il y aura séance ordinaire, du conseil municipal, le 09 novembre 2020 à huis clos;

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Permettre la construction d'un garage d'une hauteur de 7.32 mètres situé au 450, route 132 à Port-Daniel alors que la réglementation en vigueur autorise une hauteur maximale de 6 mètres.

Les personnes désirant s'exprimer sur cette demande de dérogation mineure peuvent faire parvenir leurs commentaires par écrit avant le lundi 09 novembre 2020 à 13h00, de la manière suivante:

- Par la poste ou en personne : 494, route 132, Port-Daniel (Québec) G0C 2N0
- Par courriel : dg@munpdg.ca

Les commentaires reçus seront transmis au conseil municipal avant l'adoption de la résolution.

Donné à Port-Daniel-Gascons, ce 23^e jour du mois d'octobre 2020.

Mélissa Castilloux Allain
Secrétaire-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mélissa Castilloux Allain, secrétaire-trésorière adjointe, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus conformément à la loi, le 23 octobre 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 23 octobre 2020.

Mélissa Castilloux Allain
Secrétaire-trésorière adjointe